



COMMISSION MIXTE PARITAIRE CCNT 66/CHRS
DU 16 AVRIL 2024

LA LUTTE CONTINUE !
NON À L'ASSERVISSEMENT DES SALARIÉ.E.S
DU SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL !

La CMP 66/CHRS fait suite à la journée nationale d'actions en intersyndicale CGT FO SUD, qui a mobilisé des dizaines de milliers de salarié.e.s dans les territoires. Les Organisations Patronales, sont convoquées par le gouvernement sur l'urgence sociale et salariale qu'ils ont délibérément provoqués dans notre secteur professionnel, pourtant toujours plus essentiel.

La CGT œuvre au rassemblement de masse, et au renforcement de l'unité syndicale, afin :

- ▶▶ d'augmenter le rapport de force,
- ▶▶ d'élever le niveau de garanties collectives,
- ▶▶ de préserver nos conquies sociaux et,
- ▶▶ redonner à notre secteur « les lettres de noblesses » qui devraient lui revenir.

En intersyndicale CGT FO SUD, nous construisons et nous renforçons de jour en jour notre opposition face à l'immobilisme de l'Organisation Patronale, faisant fonction de bras armé, au service du réarmement de ce gouvernement libéral et inhumain.

La CGT s'élèvera toujours contre les politiques salariales orientées essentiellement vers l'austérité financière et la duplicité de ces politiques sociales et médico-sociales.

Le chemin, tout tracé, souhaité par le gouvernement, NEXEM/AXESS et la CFDT, de résignation et de soumission aux négociations de bas niveaux, imposé aux salarié.e.s et aux négociateurs-trices du champ conventionnel est intolérable ! Notre refus de s'orienter vers de nouvelles conventions collectives connues comme régressives : telles celles de l'Animation, la Métallurgie, doit être entendu !

La régression sociale se négocie-t-elle (pour certain syndicat réformiste tout serait négociable), ou se combat elle ? Les salariés apprécieront ? Laisser notre secteur mourir à petit feu, nous le refusons. !

Le respect du paritarisme, et la liberté de négocier n'ont de cesse d'être bafoués par le syndicat patronal qui ne souhaite plus faire vivre la CC66/CHRS !

Une valeur du point à 5,16 Euros ; un Segur/Laforcade à 238€ Brut socialisé pour tous les exclus avec rétroactivité pour rattraper l'injustice salariale ; le recrutement massif dans toutes les catégories professionnelles de notre secteur conventionnel, le respect et l'élévation de garanties collectives (dont mutuelle santé : prise en charge à 100% de la cotisation par l'employeur), sont des réclamations légitimes que la CGT n'a de cesse de soutenir à chaque négociation.

Le seul projet du gouvernement, de NEXEM/AXESS et la CFDT est de balayer d'un revers de la main toute évolution dans le champ conventionnel 66/CHRS sous prétexte que la négociation s'exercerait uniquement sur la table de la BASSM.

Pendant ce temps le secteur se meurt. Cela est inacceptable !!!

Cet argument, la CGT le réfute et maintient qu'il sert de prétexte !

La CGT l'a révélé comme infondé puisque aucune référence juridique ni aucun discours politique ne le justifie !

Les 2 tables de négociations sont complémentaires ! Les Conventions Collectives Nationales sont toujours vivantes !

AXESS/NEXEM va-t-elle enfin avoir mandat pour apposer sa signature aux divers accords proposés déposés par les organisations syndicales CGT FO SUD lors des négociations dans la CCNT 66 CHRS ?

Acculé, AXESS/NEXEM va-t-elle enfin se reconnecter avec la réalité du terrain associatif, professionnel, de ses salariés.e.s de plus en plus épuisé.e.s, malmené.e.s, paupérisé.e.s et appauvri.e.s ? Va-t-elle écouter le mal être associatif et la diversité de ses adhérents qui ne partagent pas leur décision dogmatique de bloquer toutes négociations ?

Le pouvoir d'agir pour lutter pour nos conditions de travail nous appartient !

Ensemble nous sommes plus forts.

Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu.